



Consommation d'eau et Réparation locative

Fuites d'eau :

Les fuites peuvent être à l'origine de fortes consommations et de dommages.

Plomberie : contrôle de la consommation d'eau.

Afin de limiter ce gaspillage d'eau, il existe un geste simple : Vérifier régulièrement les installations de votre habitation. Pour cela, vous devez fermer tous les robinets et relever la consommation inscrite au compteur. Vous attendez toute une nuit, ou au moins 2 heures, puis vous relevez à nouveau le compteur. Si les relevés sont identiques, il n'y a pas de fuite importante dans votre habitation. Par contre, si les relevés sont différents, il y a une fuite d'eau. Ce simple contrôle est à effectuer au moins 2 fois par an. Vous pouvez également vérifier la cohérence de votre consommation d'eau par rapport aux années précédentes : c'est moins fatigant, mais plus compliqué à analyser.

Petites fuites ... grandes dépenses

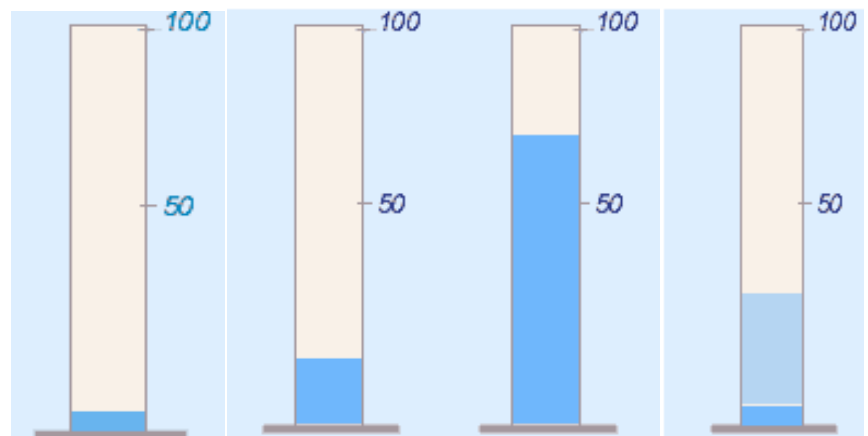


Goutte à goutte

Mince filet d'eau

Filet d'eau

Fuite WC



4 litres / h
35 m³ / an
soit 100 €/an

15 litres / h
130 m³ / an
soit 350 €/an

70 litres / h
610 m³ / an
soit 1 600 €/an

5 à 25 litres / h
45 à 220 m³ / an
soit 600 €/an

Tous les ans, le prestataire (Ville, SAUR) nous adresse sa facture d'eau froide, acquittée par nos soins. Puis nous vous réclamons en fonction du mode de répartition le règlement.

Attention ! votre compteur doit être relevé au moins une fois par an. Soyez vigilant sur ce point (si l'agent n'a pu pénétrer chez vous, faites le relevé et envoyez le coupon réponse avec votre nouvel index) sinon votre facture sera basée sur une estimation.

Attention alors aux régularisations souvent très fortes.

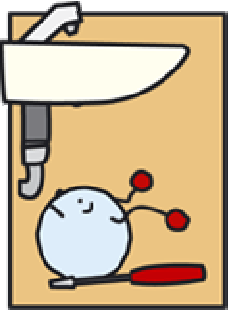
Une fuite d'eau est anti-économique, mais également anti-écologique : le pompage et le traitement d'un m³ d'eau froide émet 100 g de CO₂.

La fuite d'une chasse d'eau entraîne donc une émission annuelle de 22 kg de CO₂ ... en pure perte, sans compter le gaspillage de l'eau, ressource rare.

Surveillez votre plomberie.

Réparation locative

Comment réparer un robinet qui goutte ?



Un robinet qui goutte, ça coûte !

Attention : avant toute réparation, pensez à fermer l'eau au compteur ou au robinet d'arrivée le plus proche de votre fuite.

Quand un robinet goutte, la fuite provient de l'usure de son clapet. Il faut donc changer cette rondelle de caoutchouc (ou joint), située au-dessus du corps du robinet et sous la poignée de commande.

Pour changer ce joint :

1. Placez le bouchon sur l'évacuation de l'évier, pour être sûr de ne perdre aucune pièce au démontage,
2. Retirez la vis qui retient la poignée de commande,
3. Otez cette poignée,
4. Otez la tête sous laquelle se trouve le joint,
5. Otez ce joint, remplacez-le, puis remontez la poignée de commande.

Comment réparer une chasse d'eau qui fuit ?



La plupart du temps, cette fuite se manifeste au niveau du joint d'étanchéité, entre la cuvette et le réservoir.

Pour le remplacer :

1. Fermez le robinet d'arrivée d'eau, puis videz le réservoir,
2. Dévissez l'arrivée d'eau, puis démontez le réservoir en dévissant ses vis de fixation à l'arrière de la cuvette,
3. Otez le joint, nettoyez l'émail, mettez le nouveau en place puis remontez.



ATTENTION pour éviter tout accident ne pas jeter dans les WC : nourriture, rouleaux de papier de toilette, serviettes hygiéniques, couches bébé, lingettes, etc ...

Une solution générale à tous ces problèmes : un contrat d'entretien robinetterie.
Brennus Habitat le proposera aux associations de locataires en 2007.

On en reparle ...
